



Demande de report d'audience omise par le juge

Par Laurence861

Bonjour,

J'ai demandé un report d'audience devant le Tribunal d'Instance car je n'ai eu les conclusions de la partie adverse que 3 jours avant l'audience. Je ne me suis pas présentée à l'audience car j'ai des soucis de santé (je suis en invalidité) et c'est compliqué pour moi. Je n'étais pas assistée d'un avocat.

L'objet du litige était une requête aux fins de saisie des rémunérations pour la somme de 69 000 ?.

Un jugement a été rendu en mon absence. Puis-je faire opposition ou invoquer une erreur du juge ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Cordialement